

séries entières qui n'ont même pas été touchées. L'avantage d'une analyse sérieuse sera de permettre aux chercheurs de se faire promptement une idée à peu près exacte du contenu d'un document et de juger si la lecture peut leur être utile.

Il est regrettable, suivant moi, que la Correspondance générale, Série C II, qui est la partie la plus utile de ces archives n'ait pas été faite plus systématiquement d'après cette méthode, car alors l'ensemble de ces analyses n'eût été rien moins que l'histoire même de la Nouvelle-France sous une forme particulière, et en tout cas le travail des historiens futurs eût été considérablement simplifié. Il est trop tard pour revenir sur ce qui a été fait et corriger ce que je crois être une erreur, mais je me permets d'exprimer l'espoir que mon continuateur aura instruction de ne pas se départir d'un système qui offre tant d'avantages.

Malgré le soin que l'on a pris pour établir l'ordre dans ces archives, il est à remarquer que les documents d'une série sont assez souvent répétés dans une autre ; souvent aussi, ceux qui se trouvent aux Archives coloniales se trouvent également ou au Ministère des Affaires Etrangères, au Ministère de la Guerre, à la Bibliothèque Nationale ou ailleurs. Pour éviter de faire copier deux ou plusieurs fois le même document, il faut pour chacun d'eux se référer aux diverses parties du travail le M. Marmette et même aux deux volumes des Edits et Ordonnances publiés par l'ancien gouvernement du Canada. M. Marmette n'avait pas à se préoccuper de ce qui se trouvait ailleurs, puisqu'il ouvrait la marche. Il en résulte que le travail que j'ai poursuivi en a été ralenti et qu'il en sera ainsi de plus en plus.

Si mon travail avait porté sur la correspondance générale, Série C II, c'est-à-dire sur la correspondance *reçue*, celle qui donne le mieux une idée générale des faits, je me serais permis dans ce rapport d'offrir une vue d'ensemble, un bref résumé historique des événements étudiés. La Série B, par moi compulsée, qui est la correspondance *envoyée*, émanant du ministre et autres officiers du gouvernement en France, très utile comme complément de la correspondance *reçue*, est loin de donner par elle-même une idée aussi précise que cette dernière des événements en cours. Tandis que l'une les relate minutieusement, l'autre, si elle y réfère, ne le fait le plus souvent que brièvement et pour quelques raisons particulières. La collection Moreau St. Méry présente sous ce rapport le même inconvénient et d'autres plus grands encore, puisqu'aucun ordre rigoureux n'y est suivi, qu'elle ne renferme qu'un nombre limité de documents ou même d'extraits de documents et que ceux qui s'y trouvent font tout autant partie de la correspondance *reçue* que de la correspondance *envoyée*. Faite par M. Moreau de St. Méry, alors Directeur des Archives, ou sous sa direction, vers la fin du siècle dernier, il est difficile de comprendre l'idée dominante qui a présidée à la formation de cette collection, puisque les documents sont tirés, il faut le supposer, des séries déjà existantes. De fait, bon nombre des documents que j'y ai rencontrés se trouvent déjà indiqués par M. Marmette comme faisant partie de la Série C II, et d'autres se trouvent à la Série B ou ailleurs. Pourquoi ce choix de certains documents et l'exclusion de certains autres de même nature, de même importance ? Pourquoi des extraits portant sur des questions diverses alors que les parties omises ont, très souvent, tout autant d'intérêt ? Pourquoi enfin rencontre-t-on dans une collection faite après coup et en quelque sorte irrégulière, un nombre considérable de pièces originales distrait, il faut le croire, des séries régulières ? Je n'ai pu résoudre ce problème non plus que M. Tautet et les autres fonctionnaires que j'ai consultés à ce sujet.